



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E66277

VALABLE JUSQU'AU 29/03/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/07/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 1998 B 00310

Siret : 419 361 308 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 83 02717

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 320575330025

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 320575330025

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SARL MARQUES

LE BOURG
63740 GELLES

Téléphone : 04 73 87 87 87

Portable :

Site Internet :

E-mail : marques.jose63@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
FERNANDES MARQUES JOSÉ GÉRANT

Fax : 04 73 87 87 87

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/01/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/01/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/01/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/01/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	22/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.